DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE

Saison 2023-2024

Faisan Commun

Territoires hors PGCA et Hors Cartes de modulation

A retourner à la Fédération des Chasseurs avant le 10 septembre 2023

NOM - Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Port :

FAISAN COMMUN

Commune(s)				
Ha de plaine				
Ha de bois				

CALENDRIER DES MODULATIONS

ATTENTION

POSSIBILITE DE MODULATION DES JOURS DE CHASSE IMPOSES :

Les dimanches et mercredis du 17 septembre 2023 au 31 janvier 2024

Pour les territoires d'un seul tenant comprenant au moins 20 hectares d'un seul tenant ou au moins 5 hectares de bois

	Jours Imposés		Dates de report	Jours imposés		Dates de report
semaine 37				Dimanche	17-sept.	
Semaine 38	Mercredi	20-sept		Dimanche	24-sept	
Semaine 39	Mercredi	27-sept		Dimanche	01-oct	
Semaine 40	Mercredi	04-oct		Dimanche	08-oct	
Semaine 41	Mercredi	11-oct		Dimanche	15-oct	
Semaine 42	Mercredi	18-oct		Dimanche	22-oct	
Semaine 43	Mercredi	25-oct		Dimanche	29-oct	
Semaine 44	Mercredi	01-nov		Dimanche	05-nov	
Semaine 45	Mercredi	08-nov		Dimanche	12-nov	
Semaine 46	Mercredi	15-nov		Dimanche	19-nov	
Semaine 47	Mercredi	22-nov		Dimanche	26-nov	
Semaine 48	Mercredi	29-nov		Dimanche	03-déc	
Semaine 49	Mercredi	06-déc		Dimanche	10-déc	
Semaine 50	Mercredi	13-déc		Dimanche	17-déc	
Semaine 51	Mercredi	20-déc		Dimanche	24-déc	
Semaine 52	Mercredi	27 dec		Dimanche	31-déc	
Semaine1	Mercredi	03-janv		Dimanche	07-janv	
Semaine2	Mercredi	10-janv		Dimanche	14-janv	
Semaine3	Mercredi	17-janv		Dimanche	21-janv	
Semaine4	Mercredi	24-janv		Dimanche	28-janv	
Semaine5	Mercredi	31-janv				

Avis de la FDC 59 : Favorable / Défavorable

Certifie avec exactitude les renseignements apportés.

Joindre un plan au 1/25 000 e du territoire concerné.

Date:

Signature du demandeur:

INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.

Tout calendrier dont les déclarations se révèleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.